

Dans le cadre de la **Semaine Mondiale de la Francophonie**, la DRAREIC (Délégation Régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération) et la DRAEAC (Délégation Régionale académique à l'Éducation artistique et culturelle) organisent, en partenariat avec l'association Franche-Comté-Québec, antenne de la Fédération France Québec / francophonie, le concours de la "dictée francophone". Ce concours est ouvert aux classes du CE2 à la Terminale avec des textes adaptés à chacun de ces niveaux. Des prix seront attribués aux lauréats.

L'objectif de cette dictée francophone est de sensibiliser les élèves à la richesse et à la diversité de la langue française, dans ses expressions et son vocabulaire, dans tous les pays où elle est langue d'usage.

Elle se présente sous la forme d'un ou plusieurs paragraphes mettant en valeur des expressions et des termes de régions et pays de l'espace francophone. Les pays et régions mis à l'honneur cette année sont le Québec, la Polynésie française (Tahiti en particulier) et la région Pays de Loire (plus spécifiquement la Mayenne).

La dictée francophone aura lieu dans chaque établissement scolaire participant **le vendredi 22 mars 2023**.

Les enseignants qui souhaitent y participer avec leur(s) classe (s) pourront le faire en s'inscrivant avant **le mardi 5 mars 2024** uniquement via Adage :

<https://adage-pr.in.phm.education.gouv.fr/adage/campagne/suivi/ansco/9/campagne/5188/region/4>

Le texte de la dictée ainsi que les consignes de correction vous parviendront par courriel au cours après l'inscription .

Par ailleurs, s'il convient de sensibiliser les élèves à la thématique proposée, il est bien entendu qu'il ne faut en aucun cas dévoiler le texte de la dictée en avance.

Nous vous invitons à consulter le site de la DRAEAC afin de télécharger le règlement et l'affiche du concours:

<https://draeac.region-academique-bourgogne-franche-comte.fr/dictee-scolaire-francophone-2/>